



# Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (sfpme)

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme Chef d'entreprise et certificat de gestion

**Durée:** 3 ans

stage obligatoire

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Est admise à la formation de Chef d'entreprise, la personne qui a satisfait à l'obligation scolaire (avoir 18 ans au 31/12 de l'année d'inscription) et qui répond à l'une des conditions ci-après:

- être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique;
- être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes;
- être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification;
- avoir réussi un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## Formations adultes

## Description

Le mécanicien de tracteur et de machines agricoles et horticoles répare et effectue les entretiens en atelier d'une grande variété de véhicules de + de 3,5 tonnes. Il est donc également capable d'appliquer ses connaissances à des véhicules automobiles. Il est donc capable de poser un diagnostic mécanique, d'effectuer les réparations générales en atelier et le dépannage chez le client avec un

accent particulier mis sur la composante mécanique et hydraulique, d'améliorer le matériel selon les recommandations du client, de réaliser les essais et d'effectuer les entretiens périodiques. Il prépare les véhicules d'occasion en les mettant aux normes en vigueur.

## Débouchés

Mécanicien ou responsable dans un garage  
Mécanicien chez un concessionnaire

## Qualités

Être passionné par les machines  
Être autonome et capable de prendre les initiatives nécessaires  
Avoir le sens de la clientèle  
Être capable de s'auto-former sur les nouveaux véhicules et accessoires  
Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

## Détails sur la formation

Organisation de la formation :

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 30 heures semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 heures semaine).

Organisation

Durée : 2 années + 1 année préparatoire éventuelle.

Horaire : les cours sont organisés en soirée et/ou le samedi, mais dans certain cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : 31/10

Pratique en entreprise via une convention de stage : Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

- titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession;
- titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession;

- occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles, mais les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME

Programme de cours :

Cours professionnels :

1ère Chef d'entreprise

Electricité (10h)  
 Monographie (gestion appliquée) (14h)  
 Tracteur (12h)  
 Soudure (14h)  
 Moteur (8h)  
 Mécanique (14h)  
 Machines agricoles et horticoles (20h)  
 Hydraulique (14h)  
 Electronique (6h)  
 Dessin (8h)

2ème Chef d'entreprise

Electricité (10h)  
 Monographie (gestion appliquée) (14h)  
 Tracteur (12h)  
 Soudure (14h)  
 Moteur (8h)  
 Mécanique (14h)  
 Machines agricoles et horticoles (20h)  
 Hydraulique (14h)  
 Electronique (6h)  
 Dessin (8h)

Année préparatoire

Carrosserie - éléments de sécurité (8h)  
 Alimentations essence (18h)  
 Alimentations diesel (26h)  
 Electricité (e110) (16h)  
 Lecture de schémas (e120) (12h)  
 Electronique (e210) (14h)

Détection et résolution d'anomalies (e220) (14h)  
Electronique digitale, capteurs, actuateurs (e310-e320) (26h)  
Freins (20h)  
Moteurs - refroidissement (44h)  
Direction - suspensions (20h)  
Transmissions (20h)  
Equipements électriques et électroniques (20h)  
Prévention educam (6h)